

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

À TOUTES LES PERSONNES SUSCEPTIBLES D'ÊTRE INTÉRESSÉES PAR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2025-04 RELATIF À L'OCCUPATION ET À L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉONARD- D'ASTON

Le 10 novembre 2025, le Conseil de la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston a adopté le projet de règlement 2025-04 visant à ajouter aux règlements d'urbanisme, un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

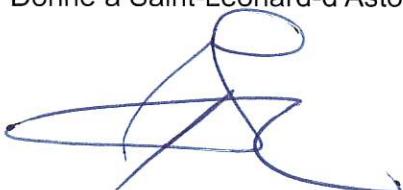
Avis public est par la présente donné, par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Léonard-d'Aston, qu'une commission, formée des élus du conseil municipal, tiendra une assemblée de consultation publique à la date, heure et lieu suivant :

Date et heure : 8 décembre 2025 à 18h30

Endroit : 444, rue de l'Exposition, Saint-Léonard-d'Aston, (Québec), J0C 1M0

Au cours de cette assemblée, la Commission expliquera le projet de règlement 2025-04 et entendra les personnes et organismes qui désireront s'exprimer.

Donné à Saint-Léonard-d'Aston, ce 11^e jour du mois de novembre 2025.



Galina Papantcheva
Directrice générale